

## **SERVICE CARTE GRISE**



Nous sommes habilités pour réaliser toutes vos démarches liées à l'immatriculation de votre véhicule :

- ✓ Nouvelle carte grise
- ✓ Déclaration de cession
- ✓ Changement d'adresse
- ✓ Fiche d'identification (FIV)

\*des frais de dossiers sont applicables pour chacune des démarches.

### **Liste des pièces justificatives nécessaires afin de réaliser un changement de titulaire :**

- ✓ Carte grise originale barrée et signée par l'ancien titulaire ;
- ✓ Demande de certificat d'immatriculation : cerfa n° 13750\*07 ;
- ✓ Certificat de cession : cerfa n° 15776\*02 ;
- ✓ Mandat : cerfa n° 13757\*03 ;
- ✓ Contrôle technique de moins de 6 mois (si véhicule plus de 4 ans) ;
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
- ✓ Permis de conduire du futur titulaire ;
- ✓ Assurance en cours de validité ;

*Si le nouveau acquéreur est un professionnel : un KBIS sera demandé*

**Frais de dossier pour toute nouvelle demande de carte grise : 30 €**

Le règlement de la carte grise s'effectue en CB directement sur le site de l'ANTS, pour les frais de dossier règlement en chèque ou espèce nous ne disposons pas du paiement par CB sur place.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre demande !

05 61 82 93 93 ou [contact@comametaux.com](mailto:contact@comametaux.com)